



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°10/2019

En séance du 29 mai 2019 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION RESSOURCES NATURELLES (Président : Pascal Tornay)

- **Subventions pour installations de production photovoltaïque** : Le Conseil accepte les demandes de subvention suivantes : Gabioud Georges et Fils SA à Orsières, Cretton Thierry et Emeline à Orsières, Yule Anita et André à Branche d'En-Haut.
- **Subventions pour la mobilité** : Le Conseil accepte les demandes de subventions pour l'achat de vélos électriques de : Rosset Claude, Theux Nicole, Farquet Philippe, Lonfat Gaëlle, Terrettaz Frédéric, Terrettaz Christophe.
- **Subvention pour audit énergétique d'un bâtiment avec certificat CECB+** : Le Conseil accepte la demande de Monsieur Pierre-Henri Gabioud.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BATIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)

- **Route de la Jurette** : Le Conseil décide d'effectuer la réfection d'un mur sur ce tronçon de route qui longe notamment le tracé du Tour du Mont-Blanc.
- **Entretien des prés** : Le Conseil constate que de nombreuses murgères ne sont pas entretenues et s'effondrent, posant des problèmes de sécurité. Selon l'article 58 du code des obligations, c'est le propriétaire du bien qui doit répondre du dommage causé par des vices de constructions ou par le défaut d'entretien. Un rappel à la loi sera effectué.

3. DIVERS

- **Mensuration officielle** : Le Conseil adjuge un mandat à Géodranse SA pour la mise à jour de la mensuration officielle sur le territoire communal.
- **Horizont Hall** : Le Conseil autorise la projection de 2 films en plein air le 12 juillet 2019 à La Fouly.
- **Sous-le-Bay** : Le Conseil approuve le plan de construction de la future route d'accès à la zone artisanale, en vue de sa mise à l'enquête publique.
- **Destination Trail** : Le Conseil décide de contribuer financièrement au développement de ce projet soutenu par les 6 Communes du District.
- **Trail du Vélán** : Le Conseil autorise la course à emprunter les chemins pédestres communaux le samedi 27 juillet 2019.
- **Abri de Bus à Issert** : Le Conseil adjuge les travaux de Génie civil à l'entreprise Petriccioli Construction SA pour un montant de Fr. 35'497.00.
- **Route 251 Sembrancher-Chamoille** : Le Conseil accepte la participation communale proposée par le Service de la mobilité pour la démolition et la reconstruction du pont des Moulins.

Séance levée à 18h10

Orsières, le 10.06.2019

L'Administration communale